

Théorie de l'anthropologie visuelle 1

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 5L7CD01P

Évaluation

M3C en deux sessions

- RÉGIME STANDARD session 1: CC 100% Contrôle continu: 2 notes au moins.
 - RÉGIME DÉROGATOIRE session 1: CT 100% Contrôle Terminal: 1 note, évaluation Dossier
 - REGIME STANDARD Session 2 (dite de 2nd chance): CT 100% Contrôle Terminal: 1 note, évaluation Dossier
- Dans le cadre de cet EC, sauf autorisation expressément formulée par l'enseignant.e, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Les étudiant.e.s n'ont pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition.